

2017

# PROGRAMME DE FORMATION

POUR LES  
**ASSOCIATIONS**  
EN  
**POLITIQUE DE LA VILLE**  
EN  
**ESSONNE**

# ÉLABORER UN PROJET ET PRÉPARER SON ÉVALUATION

**P**OUR DÉVELOPPER ses activités, une association doit savoir comment mettre en œuvre ses idées et évaluer les projets qu'elle développe. Avoir de bonnes intentions ne suffit pas à faire un « bon projet ».

Clarifier la finalité du projet en identifiant les problématiques sociales d'un territoire inscrites au contrat de ville, analyser le contexte local et partenarial, évaluer la faisabilité d'un projet, sont autant d'exigences qui garantiront in fine la performance de l'activité associative et la production d'effets sociaux durables.

## AXES DE TRAVAIL

### Mettre en œuvre son projet

- Développer un projet : de la théorie à la pratique
- Positionner son projet par rapport aux orientations stratégiques définies par les collectivités territoriales ou par l'État
- Procéder par étapes pour mettre en œuvre son projet
- Constituer une équipe, établir une feuille de route, anticiper les difficultés

### Évaluer son projet : objectiver et pérenniser

- Définir les objectifs de l'évaluation
- Maîtriser la méthodologie d'évaluation d'un projet :
  - Qui doit évaluer ?
  - Comment évaluer ?
- Prendre en compte des indicateurs d'évaluation quantitative et qualitative
- Planifier l'évaluation du projet



## OBJECTIFS

- Identifier et réunir les conditions de réalisation d'un projet
- Élaborer un projet grâce à une méthodologie performante
- Planifier un projet en fonction des moyens et de l'organisation de l'association
- Préparer l'évaluation d'un projet grâce à des méthodes et des critères adéquats

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Travaux à partir de cas pratiques proposés par les participant-e-s

## INTERVENANTE

- **Bénédicte HALBA,**  
Docteure en sciences économiques,  
Présidente-fondatrice de l'Institut de Recherche et  
d'Information sur le Volontariat depuis 1997 et directrice  
d'Iriv conseil depuis 2000

*Iriv conseil est un organisme de formation qui propose des formations aux associations, aux services de l'État et des collectivités territoriales et aux entreprises ([www.iriv.net](http://www.iriv.net))*

## PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :**  
dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s,  
salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil  
d'administration) de l'Essonne

### DURÉE

**2 journées**  
**de 9h30 à 16h30**  
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

### DATES

**Jeudi 27 et vendredi**  
**28 avril 2017**

### LIEU

**RESIDHOME**  
**PARIS ÉVRY**  
1 rue Ambroise Croizat  
91000 ÉVRY

### INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17